

La formation élémentaire et supérieure des recrues ainsi que les cours de perfectionnement pour tous les grades sont donnés dans les écoles de l'Armée. Ces écoles, dotées d'effectifs permanents de temps de paix, sont situées aux endroits suivants:

- École du Corps royal blindé canadien, Camp-Borden (Ont.).
- École royale canadienne d'artillerie, Camp-Shilo (Man.).
- École royale canadienne d'artillerie (D.C.A.), Picton (Ont.).
- École royale canadienne d'artillerie (artillerie côtière et D.C.A.), Esquimalt (C.-B.).
- École royale canadienne de génie militaire, Chilliwack (C.-B.).
- École royale canadienne des transmissions, Barriefield (Ont.).
- École royale canadienne d'infanterie, Camp-Borden (Ont.).
- École de l'Intendance royale canadienne, Camp-Borden (Ont.).
- École du Service de santé, Camp-Borden (Ont.).
- École du Service dentaire, Ottawa (Ont.).
- École du Service des magasins militaires, Montréal (P.Q.).
- École du Service technique de l'électricité et de la mécanique, Barriefield (Ont.).
- École du Corps canadien de la prévôté, Camp-Borden (Ont.).

Matériel.—Pour des motifs d'ordre tant industriel que stratégique, l'Armée canadienne a adopté, sauf quelques exceptions, le matériel de guerre et les véhicules américains. Ce nouveau matériel sera fabriqué au Canada dans la mesure du possible. L'importance de la standardisation s'est trouvée accrue par l'adoption du matériel nord-américain, et l'influence du Canada en faisant adopter certains perfectionnements dans d'autres pays y a apporté une importante contribution. Les États-Unis et le Royaume-Uni se sont intéressés à divers articles de fabrication canadienne comme les nouveaux modèles de postes légers de T.S.F., de lance-flammes, d'armes antichars et de véhicules pour le service dans les régions boréales.

La Réserve.—La Réserve constitue la base de l'organisation d'une armée de campagne en cas d'urgence. C'est un service ne fonctionnant pas à plein temps et astreint à l'instruction militaire annuelle.

Le programme d'instruction de 1951-1952 visait à relever le niveau de formation individuelle quant à ce qui concerne le maniement des armes, les manœuvres en campagne, les connaissances techniques et l'aptitude physique, de même qu'à développer les qualités de chef, la compétence professionnelle et les techniques de l'instruction chez les officiers et les sous-officiers. Dans les cas où l'instruction individuelle était suffisamment avancée, on a dispensé, à la discrétion des commandants régionaux, l'instruction collective de l'unité et de la sous-unité

Une période d'instruction de 45 jours au quartier général de la région a été autorisée à l'intention des militaires de tous grades des forces de réserve, de même qu'une période d'instruction supplémentaire de 15 jours aux camps annuels à l'égard de 16,000 officiers, sous-officiers et hommes de troupe. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1952, 3,687 officiers et 9,103 autres militaires ont fréquenté des camps d'été et d'hiver.

Le Corps-école d'officiers canadiens.—L'effectif du Corps-école d'officiers canadiens comprend les contingents spéciaux de la réserve et ceux des universités.

Les contingents spéciaux fournissent aux aspirants-officiers de la Réserve qui ne peuvent ni fréquenter les collèges militaires ni s'affilier à un contingent universitaire du Corps-école d'officiers canadiens, les moyens d'obtenir un brevet d'officier de la Réserve. Ces aspirants sont admis en qualité d'officiers-cadets et ont le choix de différents programmes d'instruction à partir d'un cours complet d'une durée